

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE
Soixante-neuvième session
Le Caire (Égypte), 10-13 octobre 2022**

Octobre 2022

**RENFORCEMENT DES SOINS PALLIATIFS
DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE**

Objectifs de la réunion

Le 11 octobre 2022, une réunion parallèle sera organisée sur le renforcement des soins palliatifs dans la Région de la Méditerranée orientale. Une vidéo présentant les travaux du Réseau d'experts en soins palliatifs de la Région de la Méditerranée orientale sera suivie d'une présentation d'ouverture et d'une discussion avec cinq experts dans ce domaine.

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- sensibiliser aux soins palliatifs et aux besoins de santé publique en la matière dans la Région ;
- faire connaître le concept d'introduction précoce des soins palliatifs et de leur intégration dans les systèmes de santé nationaux, ainsi que leur rôle dans la prise en charge des maladies graves potentiellement mortelles ; et
- présenter le Réseau d'experts en soins palliatifs de la Région de la Méditerranée orientale et ses travaux en cours pour permettre l'inclusion des services de soins palliatifs dans les ensembles de services de santé de base.

Contexte

L'OMS définit les soins palliatifs comme une approche visant à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes inhérents à une maladie potentiellement mortelle. Souvent associés au cancer et aux soins de fin de vie, les soins palliatifs sont nécessaires pour la prise en charge d'un large éventail d'autres maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, le sida et le diabète. Lorsqu'ils sont dispensés de manière précoce, ils améliorent non seulement la qualité de vie des patients, mais réduisent également les hospitalisations inutiles et le recours aux services de soins de santé.

Les soins palliatifs sont explicitement reconnus comme un droit humain à la santé. Au niveau mondial, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA67.19 en 2014, dans laquelle elle invite l'OMS et les États Membres à améliorer l'accès aux soins palliatifs en tant que composante essentielle des systèmes de santé. Elle a également mis l'accent sur les soins de santé primaires et les soins communautaires/à domicile, et a souligné le rôle important que jouent les soins palliatifs dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle. En outre, l'OMS reconnaît explicitement que les soins palliatifs font partie des services complets requis pour les maladies non transmissibles dans le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 et qu'ils sont fondamentaux pour améliorer la qualité de vie et la dignité humaine des individus.

L'accès aux services de soins palliatifs reste faible dans la Région de la Méditerranée orientale, où l'on estime que seul 1 % des adultes qui en ont besoin en bénéficient effectivement. Cette situation se produit malgré l'augmentation de la morbidité due aux maladies non transmissibles et le vieillissement de la population, qui ont entraîné une prévalence accrue de maladies graves menaçant la santé et nécessitant des interventions de soins palliatifs précoces pour garantir une bonne qualité de vie, assurer la fourniture des soins nécessaires et offrir un traitement efficace pour soulager la douleur et les symptômes. Parmi les obstacles à l'accès aux soins palliatifs, on peut citer le manque de sensibilisation des responsables de l'élaboration des politiques, des professionnels de santé et du public à ce que sont réellement les soins palliatifs, ce qui par conséquent entraîne une absence totale de politiques nationales, de financement et de capacités en matière de ressources humaines.

Le renforcement des soins palliatifs dans la Région est nécessaire sous l'angle des droits de la personne, mais aussi en tant qu'intervention de santé publique permettant de réaliser des économies, et constitue un moyen d'instaurer la couverture sanitaire universelle conformément aux engagements des États Membres. En septembre 2019, le Réseau d'experts en soins palliatifs de la Région de la Méditerranée orientale a été créé pour fournir une contribution technique à l'OMS en éclairant la politique sanitaire relative à ce type de soins dans les pays.

Enjeux pour la Région

Dans la Région de la Méditerranée orientale, il existe de nombreuses idées fausses au sujet des soins palliatifs, de leur objectif, de leurs avantages pour la santé publique et de leur rôle important pour assurer une qualité élevée des soins. Les soins palliatifs constituent un domaine relativement nouveau de la médecine et de nombreux États Membres ne les ont pas encore intégrés dans les programmes d'études de premier cycle. Il ne s'agit pas non plus d'un domaine de spécialisation médicale dans de nombreux pays, ce qui affecte la disponibilité et l'adéquation du personnel nécessaire. Peu d'États Membres disposent de politiques nationales en matière de soins palliatifs, et lorsque celles-ci existent, elles s'appliquent souvent principalement aux patients en oncologie – même si le besoin va bien au-delà du cancer. En outre, les situations d'urgence humanitaire en cours et les crises prolongées dans la Région affectent la priorité accordée aux soins palliatifs et leur intégration dans les systèmes de soins de santé des pays.

Résultats escomptés

- sensibilisation accrue aux soins palliatifs et aux travaux du Réseau d'experts de la Région de la Méditerranée orientale en la matière ;
- partage des connaissances sur la manière d'intégrer les soins palliatifs dans les systèmes de santé nationaux pour répondre aux besoins des patients atteints de maladies graves potentiellement mortelles ;
- accord sur les principales mesures à prendre par les États Membres pour donner une plus grande priorité aux soins palliatifs et élaborer des politiques nationales qui améliorent l'accès à ces soins.